

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : BUDGET PRINCIPAL PEIPIN (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21040145100013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

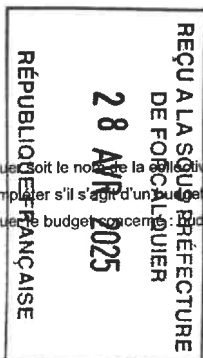
M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PEIPIN (3)

ANNEE 2024



(1) Indiquer soit le numéro de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	51
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	54
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	56
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

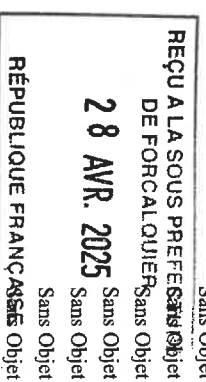
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction

62
66

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agréée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures



Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II appartiennent alors dans les états de la partie III « Voie du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1496

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

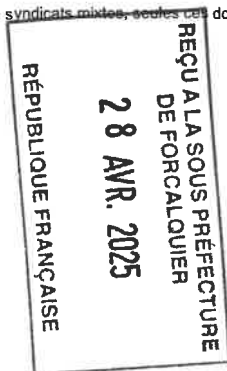
Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	915.2
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1086.6
3	Dépenses d'équipement brut / population	245.06
4	Encours de dette / population (2) (3)	2040.56
5	DGF / population	29.81
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54.08
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91.34
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22.55
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	187.79
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 785 616,64	1 950 003,85	150 078,43	A1	314 465,64
Investissement	440 048,61	342 873,59	42 446,94	A2	-54 728,08
Dont 1068		196 066,38			
Fonctionnement	1 345 568,03	1 607 130,26	107 631,49	A3	369 193,72

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	95 727,00	III + IV	58 765,00	B1	-36 962,00
Investissement	I	95 727,00	III	58 765,00	B2	-36 962,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	277 503,64
Investissement	A2 + B2	-91 690,08
Fonctionnement	A3 + B3	369 193,72

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

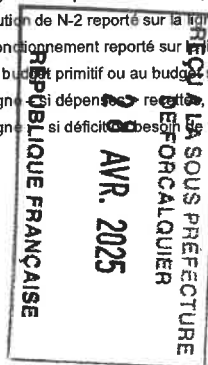
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe – si déficit de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

I
C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	95 727,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
133	Opération d'équipement n° 133	28 845,00
152	Opération d'équipement n° 152	3 317,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	19 874,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	43 691,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

I
C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	58 765,00
		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	58 765,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER
28 AVR. 2025
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 345 568,03	G 1 607 130,26	
	Section d'investissement	B 440 048,61	H 342 873,59	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 107 631,49 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 42 446,94 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 1 785 616,64	= G + H + I + J 2 100 082,28	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 95 727,00	L 58 765,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 95 727,00	= K + L 58 765,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 1 345 568,03	= G + I + K 1 714 761,75	
	Section d'investissement	= B + D + F 535 775,61	= H + J + L 444 085,53	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 1 881 343,64	= G + H + I + J + K + L 2 158 847,28	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

**II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT**

**II
B1**

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		81 051,66
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	99 442,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	217 084,75	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	316 527,55	81 051,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	57 947,42
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 712,93	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	115 712,93	57 947,42
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
	Total des réalisations réelles en investissement	432 240,48	138 999,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	7 808,13	7 808,13
	Total des réalisations d'ordre en investissement	7 808,13	7 808,13
	TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	440 048,61	146 807,21

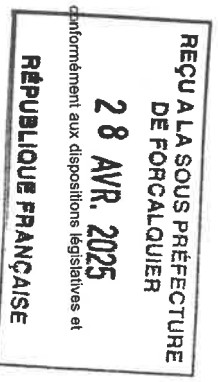
RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	VI	42 446,94
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII	196 066,38

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	II + IV + VI + VII	385 320,53
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			-54 728,08

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
 (2) Saut 165, 166 et 16449.
 (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (4) En recettes, sauf 1068.
 (5) En recettes, détail du 138.
 (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-85).
 (8) *DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.*
 (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (10) Maître le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
 (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

II
B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		OPERATIONS REELLES ET MIXTES		TITRES EMIS	
011 Charges à caractère général (1)	364 903,27	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	82 465,84		
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	740 433,08	73 Impôts et taxes (sauf 731)	414 410,10		
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	187 398,04	731 Fiscalité locale	893 420,52		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	166 238,54		
014 Atténuations de produits	27 300,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	17 972,30		
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	29 878,25		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00		
Total dépenses de gestion des services	1 320 034,39	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
66 Charges financières	25 533,64	Total recettes de gestion des services	1 604 385,55		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	76 Produits financiers	0,00		
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	2 629,32		
		78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	115,39		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	1 345 568,03	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	1 607 130,26		

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 345 568,03	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 607 130,26
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	107 631,49

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 345 568,03	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 714 761,75
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)					369 193,72
--	--	--	--	--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	115 712,93	0,00	115 712,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	160 344,65		160 344,65
19	Neutr. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	67 317,60	0,00	67 317,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	88 865,30	7 808,13	96 673,43
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	432 240,48	7 808,13	440 048,61
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté				0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	364 903,27		364 903,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	740 433,08		740 433,08
014	Atténuations de produits	27 300,00		27 300,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	187 398,04	0,00	187 398,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	25 533,64	0,00	25 533,64
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 345 568,03	0,00	1 345 568,03
Pour information D 002 Résultat négatif reporté				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Cas chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

RECUEIL DES DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES

II
C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 947,42	0,00	57 947,42
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	81 051,66	0,00	81 051,66
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00	0,00
018	RSA		7 808,13	7 808,13
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	138 999,08	7 808,13	146 807,21

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 **196 066,38**

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté **42 446,94**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	29 878,25		29 878,25
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	82 465,84		82 465,84
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	414 410,10		414 410,10
731	Fiscalité locale	893 420,52		893 420,52
74	Dotations et participations (8)	166 238,54		166 238,54
75	Autres produits de gestion courante (8)	17 972,30	0,00	17 972,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 629,32	0,00	2 629,32
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	115,39	0,00	115,39
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 607 130,26	0,00	1 607 130,26

Pour information R002 Résultat positif reporté **107 631,49**

28 AVR. 2025

RECUPÉRA LA SOUS-PREFECTURE
LE 28 AVRIL 2025
CALOUIEH

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 103 de la loi de finances pour 2024.
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Code	Libellé	Montant
100	Chapitre 100 - Personnel	1 111 111
200	Chapitre 200 - Matériel	1 111 111
300	Chapitre 300 - Travaux	1 111 111
400	Chapitre 400 - Dépenses d'équipement	1 111 111
500	Chapitre 500 - Dépenses de fonctionnement	1 111 111
600	Chapitre 600 - Subventions	1 111 111
700	Chapitre 700 - Recettes	1 111 111
800	Chapitre 800 - Autres	1 111 111
900	Chapitre 900 - Total	1 111 111

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	688 306,70	440 048,61	95 727,00	152 531,09	0,00	440 048,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	87 756,80	67 317,60	19 874,00	565,20	0,00	67 317,60
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	151 175,00	88 865,30	43 691,00	18 618,70	0,00	88 865,30
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	324 666,77	160 344,65	32 162,00	132 160,12	0,00	160 344,65
Total des dépenses d'équipement	563 598,57	316 527,55	95 727,00	151 344,02	0,00	316 527,55
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	116 900,00	115 712,93	0,00	1 187,07		115 712,93
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	116 900,00	115 712,93	0,00	1 187,07	0,00	115 712,93
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	680 498,57	432 240,48	95 727,00	152 531,09	0,00	432 240,48
040 Opérations ordre trans. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	7 808,13	7 808,13		0,00		7 808,13
Total des dépenses d'ordre	7 808,13	7 808,13		0,00		7 808,13
Pour information : 0001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	688 306,70	440 048,61	95 727,00	152 531,09	0,00	440 048,61

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		645 859,76	342 873,59	58 765,00	244 221,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	170 572,25	81 051,66	58 765,00	30 755,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	65 600,00	0,00	0,00	65 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		236 172,25	81 051,66	58 765,00	96 355,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	230 779,38	254 013,80	0,00	-23 234,42
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		231 879,38	254 013,80	0,00	-22 134,42
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		468 051,63	335 065,46	58 765,00	74 221,17
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	170 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	7 808,13	7 808,13		0,00
Total des recettes d'ordre		177 808,13	7 808,13		170 000,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		42 446,94			
Total des recettes d'investissement cumulées		688 306,70	385 320,53	58 765,00	244 221,17

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		688 306,70	440 048,61	95 727,00	152 531,09	0,00	440 048,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	87 756,80	67 317,60	19 874,00	565,20	0,00	67 317,60
202	Frais réalisation documents urbanisme	87 756,80	67 317,60	19 874,00	565,20	0,00	67 317,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	151 175,00	88 865,30	43 691,00	18 618,70	0,00	88 865,30
2111	Terrains nus	1 939,00	1 939,00	0,00	0,00	0,00	1 939,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	6 600,00	0,00	-6 600,00	0,00	6 600,00
21316	Equipements du cimetière	43 000,00	31 953,60	10 872,00	174,40	0,00	31 953,60
21534	Réseaux d'électrification	53 036,00	11 726,72	14 849,00	26 460,28	0,00	11 726,72
21568	Autre matériel, outillage incendie	4 000,00	3 941,87	0,00	58,13	0,00	3 941,87
21578	Autre matériel technique	350,00	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 000,00	21 683,40	0,00	316,60	0,00	21 683,40
2181	Install. générales, agencements	25 000,00	7 983,11	17 970,00	-953,11	0,00	7 983,11
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	837,60	0,00	-837,60	0,00	837,60
2188	Autres immobilisations corporelles	1 850,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	1 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	324 666,77	160 344,65	32 162,00	132 160,12	0,00	160 344,65
Total des dépenses d'équipement		563 598,57	316 527,55	95 727,00	151 344,02	0,00	316 527,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	116 900,00	115 712,93	0,00	1 187,07		115 712,93
1641	Emprunts en euros	115 800,00	115 712,93	0,00	87,07		115 712,93
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses financières		116 900,00	115 712,93	0,00	1 187,07	0,00	115 712,93
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		680 498,57	432 240,48	95 727,00	152 531,09	0,00	432 240,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	7 808,13	7 808,13		0,00		7 808,13
21312	Bâtiments scolaires	7 808,13	7 808,13		0,00		7 808,13
Total des dépenses d'ordre		7 808,13	7 808,13		0,00		7 808,13

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

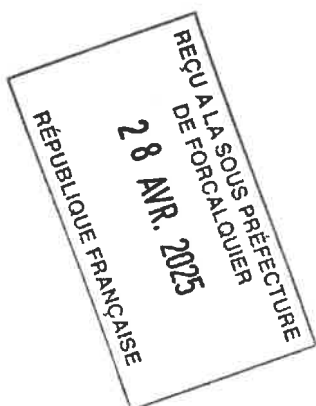
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			324 666,77	160 344,65	32 162,00	132 160,12	339 221,89	0,00	160 344,65
131	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		96 800,00	96 520,98	0,00	279,02	98 802,18	0,00	96 520,98
133	VOIES ET RESEAUX		188 276,20	32 125,20	28 845,00	127 306,00	185 773,43	0,00	32 125,20
152	MAIRIE		16 310,00	9 295,68	3 317,00	3 697,32	9 874,99	0,00	9 295,68
153	ECOLE		23 280,57	22 402,79	0,00	877,78	44 771,29	0,00	22 402,79

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		96 800,00	A1 96 520,98	0,00	279,02	A2 98 802,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	96 800,00	96 520,98	0,00	279,02	98 802,18
2181	Install. générales, agencements	96 800,00	96 520,98	0,00	279,02	98 802,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-96 520,98	B2 - A2	-98 802,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : VOIES ET RESEAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		188 276,20	A1 32 125,20	28 845,00	127 306,00	A2 185 773,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 349,80	32 125,20	18 131,00	12 093,60	38 218,20
2031	Frais d'études	62 349,80	32 125,20	18 131,00	12 093,60	38 218,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 926,40	0,00	10 714,00	115 212,40	147 555,23
2128	Autres agencements et aménagements	6 600,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	10 713,40	0,00	10 714,00	-0,60	26 433,00
2152	Installations de voirie	108 613,00	0,00	0,00	108 613,00	121 122,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-32 125,20	B2 - A2	-185 773,43

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 152
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		16 310,00	9 295,68	3 317,00	3 697,32	9 874,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 310,00	9 295,68	3 317,00	3 697,32	9 874,99
2181	Install. générales, agencements	8 900,00	8 886,84	0,00	13,16	8 886,84
21838	Autre matériel informatique	7 000,00	0,00	3 317,00	3 683,00	579,31
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	410,00	408,84	0,00	1,16	408,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-9 295,68	B2 - A2	-9 874,99

(1) Ouvrir une page par chapitre et opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 153
LIBELLE : ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		23 280,57	A1 22 402,79	0,00	877,78	A2 44 771,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 280,57	22 402,79	0,00	877,78	44 771,29
21312	Bâtiments scolaires	18 218,97	18 218,97	0,00	0,00	40 587,47
215741	Inst., mat., outill. cantines scolaires	2 895,60	2 895,60	0,00	0,00	2 895,60
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 166,00	1 288,22	0,00	877,78	1 288,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-22 402,79	B2 - A2	-44 771,29

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		645 859,76	342 873,59	58 765,00	244 221,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	170 572,25	81 051,66	58 765,00	30 755,59
1322	Subv. non transf. Régions	35 216,50	20 416,50	33 578,00	-18 778,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 140,75	11 302,97	3 236,00	601,78
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	68 240,00	37 840,00	7 400,00	23 000,00
1348	Autres fonds non transférables	51 975,00	11 492,19	14 551,00	25 931,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	65 600,00	0,00	0,00	65 600,00
1641	Emprunts en euros	65 600,00	0,00	0,00	65 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		236 172,25	81 051,66	58 765,00	96 355,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	230 779,38	254 013,80	0,00	-23 234,42
10222	FCTVA	34 713,00	31 900,75	0,00	2 812,25
10226	Taxe d'aménagement	0,00	26 046,67	0,00	-26 046,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	196 066,38	196 066,38	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
284	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		231 879,38	254 013,80	0,00	-22 134,42
46	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		468 051,63	335 065,46	58 765,00	74 221,17
21	Virement de la section de fonctionnement	170 000,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réallser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041.	Opérations patrimoniales (10)	7 808,13	7 808,13		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 808,13	7 808,13		0,00
Total des recettes d'ordre		177 808,13	7 808,13		170 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 661 023,88	1 345 568,03	0,00	0,00	315 455,85	0,00	1 345 568,03
011	Charges à caractère général (3)	445 555,00	364 903,27	0,00	0,00	80 651,73	0,00	364 903,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	785 663,00	740 433,08	0,00	0,00	45 229,92		740 433,08
014	Atténuations de produits	36 000,00	27 300,00	0,00	0,00	8 700,00		27 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 405,88	187 398,04	0,00	0,00	7 007,84	0,00	187 398,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 461 623,88	1 320 034,39	0,00	0,00	141 589,49	0,00	1 320 034,39
66	Charges financières	28 400,00	25 533,64	0,00	0,00	2 866,36		25 533,64
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		29 400,00	25 533,64	0,00	0,00	3 866,36		25 533,64
Total des dépenses réelles		1 491 023,88	1 345 568,03	0,00	0,00	145 455,85	0,00	1 345 568,03
023	Virement à la section d'investissement	170 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		170 000,00	0,00			170 000,00		0,00
Pour information : 00 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 661 023,88	1 345 568,03	0,00	0,00	315 455,85	0,00	1 345 568,03

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 553 392,39	1 607 130,26	0,00	0,00	-53 737,87
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	29 878,25	0,00	0,00	-21 878,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 614,00	82 465,84	0,00	0,00	-12 851,84
73	Impôts et taxes (sauf 731)	428 409,00	414 410,10	0,00	0,00	13 998,90
731	Fiscalité locale	879 809,00	893 420,52	0,00	0,00	-13 611,52
74	Dotations et participations (3)	155 545,00	166 238,54	0,00	0,00	-10 693,54
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 900,00	17 972,30	0,00	0,00	-6 072,30
Total des recettes de gestion des services		1 553 277,00	1 604 385,55	0,00	0,00	-51 108,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	2 629,32	0,00	0,00	-2 629,32
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	115,39	115,39	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		115,39	2 744,71	0,00	0,00	-2 629,32
Total des recettes réelles		1 553 392,39	1 607 130,26	0,00	0,00	-53 737,87
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		107 631,49				
Total des recettes de fonctionnement cumulé		1 661 023,88	1 714 761,75	0,00	0,00	-53 737,87

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 661 023,88	1 345 568,03	0,00	0,00	315 455,85	0,00	1 345 568,03
011	Charges à caractère général (4)	445 555,00	364 903,27	0,00	0,00	80 651,73	0,00	364 903,27
6042	Achats de prestations de services	50 000,00	54 653,92	0,00	0,00	-4 653,92	0,00	54 653,92
60611	Eau et assainissement	17 000,00	7 254,81	0,00	0,00	9 745,19	0,00	7 254,81
60612	Energie - Electricité	65 000,00	61 264,31	0,00	0,00	3 735,69	0,00	61 264,31
60621	Combustibles	40 000,00	41 170,88	0,00	0,00	-1 170,88	0,00	41 170,88
60622	Carburants	6 700,00	7 358,73	0,00	0,00	-658,73	0,00	7 358,73
60623	Alimentation	1 000,00	194,75	0,00	0,00	805,25	0,00	194,75
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	3 625,90	0,00	0,00	-125,90	0,00	3 625,90
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	18 805,45	0,00	0,00	5 194,55	0,00	18 805,45
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	5 827,90	0,00	0,00	-827,90	0,00	5 827,90
60636	Habillement et vêtements de travail	3 700,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 476,66	0,00	0,00	523,34	0,00	3 476,66
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 500,00	2 696,50	0,00	0,00	-196,50	0,00	2 696,50
6067	Fournitures scolaires	4 635,00	4 866,86	0,00	0,00	-231,86	0,00	4 866,86
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	6 576,97	0,00	0,00	423,03	0,00	6 576,97
611	Contrats de prestations de services	28 800,00	26 717,22	0,00	0,00	2 082,78	0,00	26 717,22
61221	Matériel roulant	5 760,00	5 280,00	0,00	0,00	480,00	0,00	5 280,00
61228	Autres	15 000,00	7 705,73	0,00	0,00	7 294,27	0,00	7 705,73
61351	Matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	96,00	0,00	0,00	-96,00	0,00	96,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	1 236,68	0,00	0,00	10 763,32	0,00	1 236,68
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	1 164,00	0,00	0,00	4 836,00	0,00	1 164,00
615232	Entretien, réparations réseaux	13 000,00	1 800,00	0,00	0,00	11 200,00	0,00	1 800,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	1 882,52	0,00	0,00	3 117,48	0,00	1 882,52
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	7 790,03	0,00	0,00	1 209,97	0,00	7 790,03
6156	Maintenance	11 120,00	5 497,10	0,00	0,00	5 622,90	0,00	5 497,10
6161	Multirisques	16 340,00	16 339,63	0,00	0,00	0,37	0,00	16 339,63
617	Etudes et recherches	7 500,00	4 872,00	0,00	0,00	2 628,00	0,00	4 872,00
6182	Documentation générale et technique	4 150,00	4 251,29	0,00	0,00	-101,29	0,00	4 251,29
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	570,00	0,00	0,00	2 930,00	0,00	570,00

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	95,00	0,00	0,00	-95,00	0,00	95,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 000,00	36,00	0,00	0,00	964,00	0,00	36,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 000,00	9 502,22	0,00	0,00	-3 502,22	0,00	9 502,22
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 350,00	8 845,65	0,00	0,00	-495,65	0,00	8 845,65
6231	Annonces et insertions	4 500,00	3 153,71	0,00	0,00	1 346,29	0,00	3 153,71
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 116,99	0,00	0,00	383,01	0,00	2 116,99
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	537,60	0,00	0,00	462,40	0,00	537,60
6238	Divers	1 000,00	107,40	0,00	0,00	892,60	0,00	107,40
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	755,64	0,00	0,00	744,36	0,00	755,64
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 022,51	0,00	0,00	477,49	0,00	2 022,51
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 974,36	0,00	0,00	1 025,64	0,00	10 974,36
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	4 276,44	0,00	0,00	723,56	0,00	4 276,44
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	483,04	0,00	0,00	1 016,96	0,00	483,04
6284	Redevances pour services rendus	6 000,00	6 076,30	0,00	0,00	-76,30	0,00	6 076,30
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	4 396,40	0,00	0,00	5 603,60	0,00	4 396,40
63512	Taxes foncières	7 800,00	8 332,14	0,00	0,00	-532,14	0,00	8 332,14
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	216,03	0,00	0,00	-16,03	0,00	216,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	785 663,00	740 433,08	0,00	0,00	45 229,92		740 433,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 383,00	10 884,99	0,00	0,00	498,01		10 884,99
64111	Rémunération principale titulaires	331 316,00	309 374,78	0,00	0,00	21 941,22		309 374,78
64112	SFT, indemnité de résidence	1 875,00	3 383,43	0,00	0,00	-1 508,43		3 383,43
64113	NBI	2 215,00	2 215,20	0,00	0,00	-0,20		2 215,20
64118	Autres indemnités	80 947,00	69 140,52	0,00	0,00	11 806,48		69 140,52
64131	Rémunérations	98 674,00	102 107,06	0,00	0,00	-3 433,06		102 107,06
64132	SFT, indemnité de résidence	186,00	1 073,70	0,00	0,00	-887,70		1 073,70
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	2 578,00	0,00	0,00	0,00	2 578,00		0,00
64138	Primes et autres indemnités	14 395,00	12 916,31	0,00	0,00	1 478,69		12 916,31
6415	Congés payés	559,00	0,00	0,00	0,00	559,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	89 120,00	87 187,00	0,00	0,00	1 933,00		87 187,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	112 628,00	105 612,57	0,00	0,00	7 015,43		105 612,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 587,00	4 654,00	0,00	0,00	-67,00		4 654,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	19 857,76	0,00	0,00	142,24		19 857,76
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à rééaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 300,00	1 761,36	0,00	0,00	538,64		1 761,36
6478	Autres charges sociales diverses	11 900,00	10 264,40	0,00	0,00	1 635,60		10 264,40
014	Atténuations de produits	36 000,00	27 300,00	0,00	0,00	8 700,00		27 300,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 000,00	27 300,00	0,00	0,00	8 700,00		27 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	194 405,88	187 398,04	0,00	0,00	7 007,84	0,00	187 398,04
65311	Indemnités de fonction	64 519,00	64 527,06	0,00	0,00	-8,06	0,00	64 527,06
65313	Cotisations de retraite	2 710,00	2 712,00	0,00	0,00	-2,00	0,00	2 712,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	461,00	420,00	0,00	0,00	41,00	0,00	420,00
65315	Formation	1 290,00	0,00	0,00	0,00	1 290,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	50,90	0,00	0,00	49,10	0,00	50,90
6553	Service d'incendie	44 370,00	44 369,26	0,00	0,00	0,74	0,00	44 369,26
65568	Autres contributions	20 700,80	19 858,00	0,00	0,00	842,80	0,00	19 858,00
65642	Participation SNCF Réseau	200,00	198,64	0,00	0,00	1,36	0,00	198,64
657358	Subv. fonct. autres groupements	1 400,00	1 397,00	0,00	0,00	3,00	0,00	1 397,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	3 750,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	30 000,00	0,00	0,00	-30 000,00	0,00	30 000,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	30 000,00	3 750,00	0,00	0,00	26 250,00	0,00	3 750,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 255,08	14 255,08	0,00	0,00	0,00	0,00	14 255,08
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	8 500,00	5 822,34	0,00	0,00	2 677,66	0,00	5 822,34
65818	Autres	1 100,00	36,00	0,00	0,00	1 064,00	0,00	36,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	50,00	1,76	0,00	0,00	48,24	0,00	1,76
6586	Frais fonctionnement des groupes Cébus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 461 623,88	1 320 034,39	0,00	0,00	141 589,49	0,00	1 320 034,39
66	Charges financières	28 400,00	25 533,64	0,00	0,00	2 866,36		25 533,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 400,00	25 533,64	0,00	0,00	2 866,36		25 533,64
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		29 400,00	25 533,64	0,00	0,00	3 866,36		25 533,64
Total des dépenses réelles		1 491 023,88	1 345 568,03	0,00	0,00	145 455,85	0,00	1 345 568,03
023	Virement à la section d'investissement	170 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		170 000,00	0,00			170 000,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 553 392,39	1 607 130,26	0,00	0,00	-53 737,87
013	Atténuations de charges (4)	8 000,00	29 878,25	0,00	0,00	-21 878,25
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	24 813,75	0,00	0,00	-22 813,75
6479	Rembourst sur autres charges sociales	6 000,00	5 064,50	0,00	0,00	935,50
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 614,00	82 465,84	0,00	0,00	-12 851,84
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	990,00	0,00	0,00	-990,00
70323	Red. occupation dom. public	2 500,00	3 986,83	0,00	0,00	-1 486,83
7062	Redevances services à caractère culturel	800,00	657,90	0,00	0,00	142,10
70632	Redevances services à caractère loisir	2 000,00	1 400,00	0,00	0,00	600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	60 459,08	0,00	0,00	-10 459,08
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	1 400,00	2 135,59	0,00	0,00	-735,59
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	5 850,00	5 941,13	0,00	0,00	-91,13
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	1 800,00	1 623,39	0,00	0,00	176,61
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 000,00	5 007,92	0,00	0,00	-7,92
70878	Remb. frais par des tiers	264,00	264,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	428 409,00	414 410,10	0,00	0,00	13 998,90
73211	Attribution de compensation	346 569,00	346 569,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	23 840,00	23 840,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	58 000,00	44 001,10	0,00	0,00	13 998,90
731	Fiscalité locale	879 809,00	893 420,52	0,00	0,00	-13 611,52
73111	Impôts directs locaux	829 438,00	838 395,00	0,00	0,00	-8 957,00
73118	Autres contributions directes	0,00	111,00	0,00	0,00	-111,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	15 371,00	15 370,00	0,00	0,00	1,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	35 000,00	39 544,52	0,00	0,00	-4 544,52
74	Dotations et participations (4)	155 545,00	166 238,54	0,00	0,00	-10 693,54
74111	Dotation forfaitaire aux communes	46 000,00	44 600,00	0,00	0,00	1 400,00
741121	DSR des Communes	30 000,00	32 662,00	0,00	0,00	-2 662,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	255,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
744	FCTVA	4 000,00	3 088,69	0,00	0,00	911,31
74718	Autres participations Etat	0,00	865,89	0,00	0,00	-865,89
747888	Autres	20 000,00	29 476,96	0,00	0,00	-9 476,96
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	55 290,00	55 290,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	11 900,00	17 972,30	0,00	0,00	-6 072,30
752	Revenus des immeubles	11 800,00	13 863,54	0,00	0,00	-2 063,54
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	106,91	0,00	0,00	-106,91
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	411,17	0,00	0,00	-411,17
75888	Autres	0,00	3 590,68	0,00	0,00	-3 590,68
Total des recettes de gestion des services		1 553 277,00	1 604 385,55	0,00	0,00	-51 108,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	2 629,32	0,00	0,00	-2 629,32
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 629,32	0,00	0,00	-2 629,32
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	115,39	115,39			0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	115,39	115,39			0,00
Total des recettes réelles		1 553 392,39	1 607 130,26	0,00	0,00	-53 737,87
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 851 906,39									
1641 Emprunts en euros (total)					1 851 906,39									
00601011516	PRELEVEMENT BANQUES	17/03/2015	19/04/2015	19/07/2015	1 119 006,39	V	EURIBOR 3MOIS du 5 mars 2015	2,550	2,570	EURO	T	P		A-1
A2914136	PRELEVEMENT BANQUES	13/11/2014	25/11/2014	25/02/2015	200 000,00	F	-	2,670	2,700	EURO	T	P		A-1
AB046027	PRELEVEMENT BANQUES	01/04/2004	10/05/2004	25/06/2004	150 000,00	F	-	3,430	3,470	EURO	T	P		A-1
AB056920	PRELEVEMENT BANQUES	19/05/2005	01/06/2005	25/09/2005	350 000,00	F	-	3,040	3,070	EURO	T	P		A-1
MON271899EUR	PRELEVEMENT BANQUES	25/08/2010	01/02/2011	01/02/2011	32 900,00	F	-	2,080	2,100	EURO	T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 851 906,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		704 587,74				99 362,93	18 847,86	0,00	3 370,69	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		704 587,74				99 362,93	18 847,86	0,00	3 370,69	
00601011516		0,00	A-1	649 857,76	10,24	V		53 330,31	17 398,05	0,00	3 263,37	
A2914136		0,00	A-1	37 920,45	2,17	F -		18 216,61	1 317,47	0,00	98,44	
AB046027		0,00	A-1	2 705,38	-0,82	F -		2 705,38	3,67	0,00	0,00	
AB056920		0,00	A-1	11 578,37	0,42	F -		22 636,50	43,88	0,00	0,27	
MON271899EUR		0,00	A-1	2 525,78	0,78	F -		2 474,13	84,79	0,00	8,61	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		704 587,74					99 362,93	18 847,86	0,00	3 370,69

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

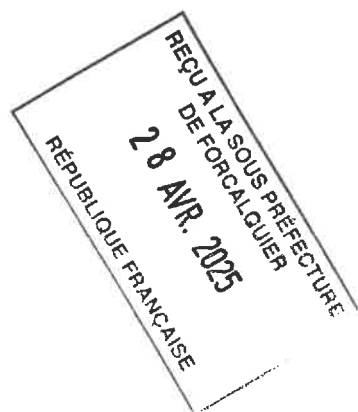
(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	704 587,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	1,00	8,00	6,00	0,00	6,00
	C B A	7,00	1,00	8,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	4,00	8,00	7,00	0,00	7,00
	C	4,00	4,00	8,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	4,00	5,00	5,00	0,00	5,00
	C B	1,00	4,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	11,00	24,00	21,00	0,00	21,00

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - CA - 2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique,
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

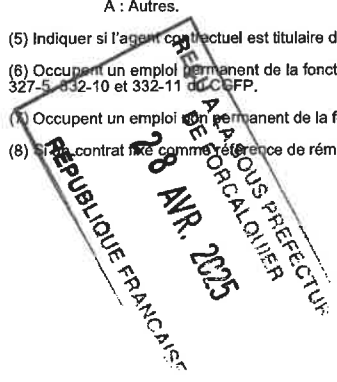
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si le contrat ne comporte pas de référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

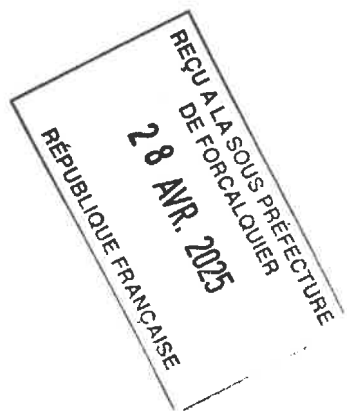
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			301 230,45	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			301 230,45	0,00	
11/01/2024	F2023_11_209 Relevés topo Pont		10 152,00	0,00	0
24/01/2024	F110 Solde travaux étancheité		18 218,97	0,00	0
29/01/2024	F1814 Lave vaisselle Elettroba		2 895,60	0,00	0
21/03/2024	F20245 Creation drain terrain		6 600,00	0,00	0
19/04/2024	Caisson de bureau M_ le maire		408,84	0,00	0
19/04/2024	F72_AIX2208_20 Etude terrain r		26 020,80	0,00	0
30/04/2024	Achat terrain Champarlau ROUX		1 169,00	0,00	0
07/05/2024	F240422 Situation 1 diagnostic Pont du Jabron		3 681,60	0,00	0
07/05/2024	FE024045 Phase diagnostic assistance Pont du Jabron		6 282,00	0,00	0
18/06/2024	F9934 Podiums de scène+chario		21 683,40	0,00	0
23/06/2024	FA202406-2962 Installation ci		8 886,84	0,00	0
18/07/2024	Remplacement panneaux bois du City Stade		4 988,40	0,00	0
19/07/2024	ANNULATION Sièges petite enfance SANUS/MERLIN		837,60	0,00	0
22/07/2024	Assistance technique pour la restauration du Pont de Jabron Phase AVP		3 144,00	0,00	0
24/07/2024	24 chaises Rond'O antibruit taille 4 assise 38 cm (Mme Doumain)		1 288,22	0,00	0
30/07/2024	Prospection georadar Pont du Jabron		5 505,60	0,00	0
31/07/2024	PLAQUE MARBRE MAIRES DE PEIPIN		1 850,00	0,00	0
03/09/2024	sièges petites enfance SANUS/MERLIN 2 pour les 2 ATSEM		837,60	0,00	0
04/09/2024	ANNULATION Sièges petite enfance SANUS/MERLIN		837,60	0,00	0
11/10/2024	situation n °01 marché mise en accessibilité du Parvis		34 732,51	0,00	0
11/10/2024	Pont du jabron Diagnostic phase DIAG - APD 100%		3 360,00	0,00	0
23/10/2024	SDAEU + zonage (PLU) Mémoire d'honoraires n°01		16 375,80	0,00	0
28/10/2024	Etude schema directeur d assainissement PLU		16 375,80	0,00	0
07/11/2024	Situation n°02		33 171,35	0,00	0
07/11/2024	Situation n°02 Garde corps + grille		13 386,42	0,00	0
08/11/2024	avance reprise étanchéité toiture école 2ème tranche		7 808,13	0,00	0
14/11/2024	Taille-Haies marque STIHL Type HS 45 En 600mm		350,00	0,00	0
29/11/2024	PUP signé le 06.07.2023 rue du piolard		11 492,19	0,00	0
29/11/2024	Poteau incendie (309) et rehausse pour PI (005)		3 941,87	0,00	0
06/12/2024	7 radiateurs, 1 sèche serviettes, 1 chauffe-eau		2 994,71	0,00	0
06/12/2024	columbarium 40 cases+Jardin du souvenir+stèle+colonne du souvenir + 2		31 953,60	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

Solde d'exécution 001 (A)	Ressources propres issues de l'exercice N-1
montant négatif si déficit (D001)	42 446,94
montant positif si excédent (R001)	
Solde des RAR (B)	
montant négatif si déficit	-72 684,18
montant positif si excédent	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)	
Solde positif : excédent de financement	
Solde négatif : besoin de financement	-30 237,24

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

Affectation au 1068 (C)	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)	196 066,38
Solde positif : excédent de financement	
Solde négatif : besoin de financement	-30 237,24
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)	
Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité	165 829,14
Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

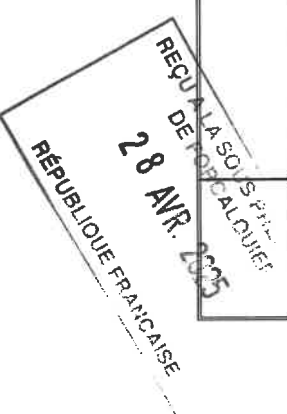
	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total (c = a + b)
		(a)	(b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	115 800,00	115 712,93	95 727,00	211 439,93
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	204 713,00	57 947,42	58 765,00	116 712,42
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	88 913,00	-57 765,51	-36 962,00	-94 727,51
Solde d'exécution 001 (A)				
montant négatif si déficit (D001)	42 446,94			42 446,94
montant positif si excédent (R001)				
Affectation au 1068 (C)	196 066,38	196 066,38		196 066,38
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	238 513,32			238 513,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)				
Solde positif : annuité de la dette couverte				143 785,81
Solde négatif : annuité de la dette non couverte				

(1) BP+BS+DM + PAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

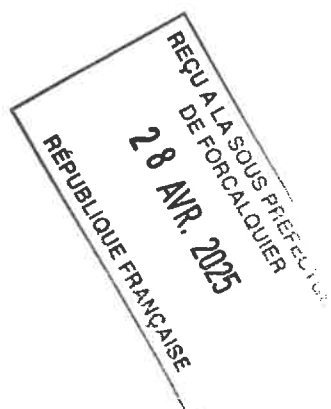


IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		115 800,00	I 115 712,93
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		115 800,00	115 712,93
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	115 800,00	115 712,93
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		204 713,00	III 57 947,42
Ressources propres externes de l'année (a)		34 713,00	57 947,42
10222	FCTVA	34 713,00	31 900,75
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	26 046,67
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		170 000,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	170 000,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE FORCALQUIER
28 AVR. 2025
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique :

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels :

Axe 3° gestion des ressources en eau :

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques :

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols :

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° :

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

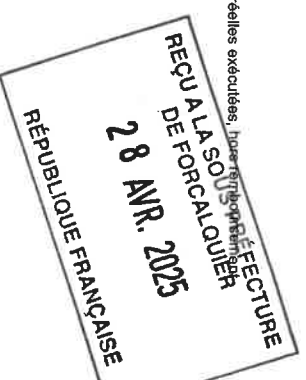
- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors rétrofinancement, des annulés d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION		C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER
28 AVR. 2025
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique :

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels :

Axe 3° gestion des ressources en eau :

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques :

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols :

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° :

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

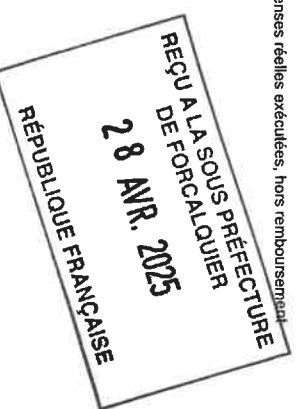
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES – COMMUNE de PEIPIN – CA 2024

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15 (150 au moment du vote)

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation 27/03/2025

Présenté par Mme PTASZYNSKI Sabine, Adjointe


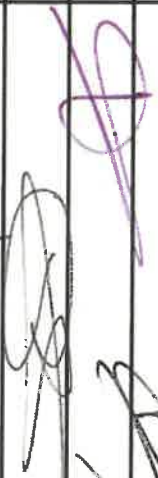






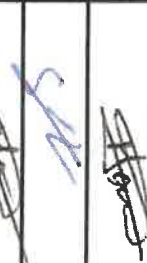


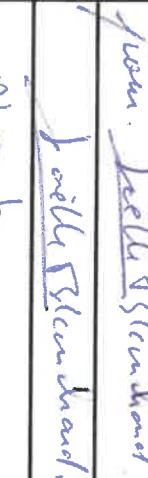
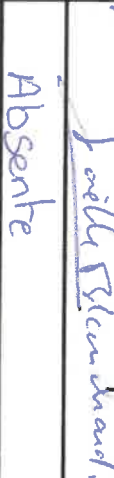
A Peipin, le 10/04/2025



Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire

A Peipin, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante

SANCHEZ-MATEU Philippe	
PTASZYNSKI Sabine	
BOTALLA Philippe	
DUPONT Dorothee	
JOSEPH Gisèle	
DURAND Aurélie	
SAMUEL René	
MICHOT Stéphanie	
MARTIN Gérard <i>représenté</i>	
VILLEMEN Patricia <i>représentée</i>	
MARTIN Odile	
RAHMOUN Farid <i>représenté</i>	
BLANCHARD Joëlle	
BERG-NICOLAS Marylise	<i>Absente</i>

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2025 et de la publication le

A Peipin, le 16/04/2025